

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'À RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17

Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX

Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

Dimanche 1^{er} Août 1886

CANTON DE ROUBAIX - OUEST

Candidat

François Roussel

MANUFACTURIER, CONSEILLER MUNICIPAL,
MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE,
MEMBRE DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE
DES HOSPICES

CANTON DE TOURGOING - NORD

Candidat conservateur

Charles Jonglez

DÉPUTÉ, CONSEILLER SORTANT

Election au Conseil d'Arrondissement

Dimanche 1^{er} Août 1886

CANTON DE ROUBAIX - EST

Candidat indépendant

Denis POLLET

MAIRE DE WATRELOS

CANTON DE TOURGOING-SUD

Candidat conservateur

Julien Seynave

PROPRIÉTAIRE,
ANCIEN ADJOINT AU MAIRE DE TOURGOING

CANTON DE LANNŌY

Candidat conservateur

LE HARDY DU MARAIS

MAIRE DE CHÉRENG

ROUBAIX, LE 30 JUILLET 1886

SYMPTOMES SIGNIFICATIFS

L'état de l'Europe est partout si précaire, qu'en dépit des convenances diplomatiques, à chaque instant la situation vraie se révèle par des symptômes de plus en plus significatifs.

Or, cette réalité c'est le conflit imminent pour le partage de la Turquie, c'est l'échéance de cette grande débâcle entrevue avec terreur, il y a quelques années, par le vieil ami de M. Thiers, M. Barthélemy Saint-Hilaire, lorsque, dans une note à notre ministre à Athènes, il signalait la moindre imprudence des peuples balkaniques comme devant déclencher une conflagration générale.

Depuis cette époque, le courtier honnête de Berlin a fait de cette formule : « le maintien de la paix, » qu'on l'applique à tout ce qui se passe et qu'on s'en sert avec à peu près autant de logique que de cette phrase qui fit florès en 1870 : « C'est trop grave pour ne pas s'arranger. »

Qu'est-ce qui peut sortir, dit-on, des conférences de Kissingen sinon le maintien de la paix? Il est vrai que jusqu'ici la Russie n'était pas représentée à cette entrevue et que rien n'indique que M. de Giers se rencontrera de sitôt avec M. de Bismarck. On pourrait donc se demander sur quoi les deux hommes d'Etat ont eu à s'entendre à l'exclusion du troisième empire et alors surtout que les intérêts austro-allemands se trouvent en conflit dans les Balkans, mais à quoi bon approfondir On aime mieux se payer de mots.

Il est impossible cependant de ne point noter un ensemble de nouvelles et de renseignements qui présentent aujourd'hui la situation sous un aspect tout autre que pacifique.

La vérité est que nous sommes loin du pacte de Skernewice, qui consacrait l'entente des trois empires. Si à Saint-Petersbourg on surveille l'Autriche, on ne s'y gêne pas pour répondre à la germanisation

des provinces polonaises par la russification des provinces baltiques. L'Allemagne et la Russie se font en outre une guerre d'arrière-pensées. Si les convenances diplomatiques sont toujours soigneusement observées entre ces deux empires, les sentiments qui animent les deux peuples sont l'opposé de la cordialité. Ce ne sont, en somme, que des éléments de conflit qui se trouvent en présence. La diplomatie européenne ressemble à un navire chargé de dynamite. Jusqu'à quand évitera-t-on le choc qui doit amener l'explosion?

NOUVELLES DU JOUR

L'exposition universelle de 1889

Paris, 29 juillet. — Le Journal officiel publiera demain les deux décrets relatifs à l'exposition universelle de 1889. Le premier de ces décrets règle l'organisation et les attributions du personnel supérieur.

Par le second décret, sont nommés au service de l'exposition universelle de 1889 : Directeur général des travaux, M. Alphonse, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur général des ponts et chaussées, directeur des travaux de la ville de Paris.

Directeur général de l'exploitation, M. Berger, ancien directeur des sections étrangères à l'exposition universelle de 1878, ancien commissaire-général des expositions.

Directeur général des finances, M. Grison, directeur du secrétariat et de comptabilité au ministère du commerce et de l'industrie.

Un manifeste du prince Napoléon

On lit dans la Liberté : « Nous croyons savoir que plusieurs membres du parti bonapartiste, hostiles à l'alliance avec les royalistes, ont cherché à obtenir du prince Napoléon qu'il publiât un manifeste. Il aurait pris pour prétexte les élections de dimanche et aurait conseillé à ses amis de ne pas adhérer à l'alliance conservatrice. L'un des négociateurs est revenu sans le manifeste, mais il affirme qu'il paraîtra entre les deux tours de scrutin. »

Au Cambodge

Paris, 27 juillet. — Le courrier de l'Indo-Chine qui vient d'arriver ne signale que trois engagements au Cambodge dans le milieu de juin.

Le 9, le capitaine Amorie enlevait d'assaut, après une fusillade de trois quarts d'heure, le fort de Soung. Dans cette affaire, nous avons eu un tirailleur tué, un caporal d'infanterie de marine blessé à l'épaule et deux tirailleurs blessés à la main.

Le 15, le lieutenant Plessier et un tirailleur annamite étaient légèrement blessés dans une tournée dans laquelle la colonne de quarante tirailleurs dont ils faisaient partie avait été harcelée par des bandes de rebelles.

L'avant-veille, une colonne commandée par le lieutenant Fabre avait détruit à Peam-Chec les ateliers de construction d'armes des rebelles et des approvisionnements de riz.

Le général Boulanger dans les ateliers d'aéronautie militaire à Meudon

Paris, 29 juillet. — M. Boulanger, ministre de guerre, a visité ce matin, à neuf heures, les ateliers d'aéronautie militaire du parc de Chalais, à Meudon. Il était accompagné du général chef d'état-major général Savin de Larcausse, du colonel Poigne et du capitaine Driant.

Après avoir parcouru les bureaux et ateliers de construction, le ministre a assisté au gonflement d'un ballon, opération qui ne demande plus que peu de temps, grâce au perfectionnement apporté par le commandant Renard à l'installation d'une voiture dans laquelle se prépare le gaz hydrogène pur.

Il s'est ensuite rendu sous le hangar où se construit le nouveau ballon dirigeable et a paru très frappé des nouvelles modifications apportées à sa construction.

Un ballon captif, monté par le capitaine Driant, s'est ensuite élevé à quatre cents mètres pour permettre de faire manoeuvrer sous les yeux du ministre un treuil portatif.

La visite de M. le ministre s'est terminée par une inspection des ateliers de couture, où une douzaine de femmes se livrent à la confection des enveloppes sous la direction de M. Poitevin, aéronaute civil attaché à l'établissement.

La question de Panama

Paris, 29 juillet. — L'Assemblée générale annuelle de Panama a eu lieu sous la présidence de M. de Lespès, qui a lu un rapport dont toutes les résolutions ont été votées à l'unanimité par acclamations.

Un ministre hongrois en France

Paris, 29 juillet. — Le ministre de l'instruction publique et des cultes de Hongrie, est arrivé aujourd'hui à Paris. On annonce qu'il ira visiter demain Rouen.

Un voyage aérostatique au dessus de la mer

Cherbourg, 29 juillet. — M. Lhoste, aéronaute bien connu, se propose de prendre la mer cette nuit, à bord de son nouveau ballon à voile et à hélice dit « Le Zéphir ». Un voyageur l'accompagnera à bord et il y aura de nouveaux engins permettant de rester deux jours au-dessus de la mer.

On vient de retrouver la baignoire dans laquelle Marat a été assassiné par Charlotte Corday. On dit qu'elle était la propriété d'un ecclésiastique du diocèse de Vannes qui vient de la céder à un établissement, qui ne serait autre, prétend-on, que le musée Grévin, pour une somme de 5,000 fr.

Ce prêtait aurait eu la bonne pensée de consacrer cette somme à la fondation d'une école libre.

L'impie et scélérat Marat contribuant indirectement à la fondation d'une école congréganiste, voilà certes une chose à laquelle on ne s'attendait guère!

L'EX-DÉPUTÉ SAVARY

Le tribunal correctionnel de Bruxelles (chambre) a eu à s'occuper, durant ces deux dernières audiences, d'une affaire de fraudes commerciales d'une nature plus que délicate et possiblement compliquée. Elle se rapporte aux poursuites criminelles qui furent entamées il y a quatre ans environ, par le parquet de Bruxelles, à l'égard de

plusieurs administrateurs de sociétés financières de création récente alors à Bruxelles, les sociétés « Epique risique », les « Coupons commerciaux », l'« Union nationale », etc.

Il se fit quelques huit vers cette époque autour de nom du principal fondateur de ces sociétés sujettes à caution.

Nous avons nommé l'ex-député de la Chambre française, Charles-Joseph Savary, né à Coutances, département de la Manche, en 1845.

On se rappellera, sans doute, le procès retentissant, à propos d'un drame conjugal auquel fut mêlé, en France, l'ex-député dont il s'agit, actuellement à Bruxelles.

Le même personnage, triste héros de cette aventure de morale indépendante, fut depuis l'objet de poursuites correctionnelles en France, de la part des parquets de Grenoble et de Lyon. Il s'agissait là de faits délictueux qui ont une certaine analogie avec ceux qui devaient amener ce M. Savary à comparaître aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Bruxelles en compagnie d'autres personnes plus ou moins compromis dans l'affaire.

Savary aurait même encouru à Lyon, il n'y a pas bien longtemps de cela, deux condamnations à cinq années d'emprisonnement chacune, mais par défaut, le prévenu ayant eu soin de quitter son pays natal, pour aller sans doute essayer, dans les pays lointains et mieux civilisés, de réussir à soulever dans des entreprises véreuses.

Les curieux enseignements qui précèdent viennent d'être révélés à l'audience par l'honorable substitut qui occupait le siège du ministère public.

Disons aussi que les sociétés financières désignées ci-dessus n'étaient, à Bruxelles, que des succursales de celles qui fonctionnaient en France.

Trois autres personnes se trouvaient comprises dans le procès correctionnel qui vient de se dérouler. Il va sans dire que le sieur Savary s'est bien gardé de répondre à l'assignation. Le tribunal statuant par défaut, lui a infligé :

1^o Deux peines de trois années de prison et de 100 fr. d'amende du chef de faux en écriture de commerce commis à Bruxelles, au cours des années 1881 et 1882, dans les livres-journaux et dans les bilans des sociétés susdites ;

2^o Une peine d'une année d'emprisonnement et de dix mille francs d'amende du chef de contraventions graves à l'égard des sociétés pour, étant administrateur, commissaire-gérant ou membre des comités de surveillance, avoir admis comme réels des versements fictifs, avoir opéré au moyen d'inventaires frauduleux la répartition aux actionnaires de dividendes non d'intérêts imaginaires, etc.

En tout donc, de peines cumulées, sept années de prison et dix mille francs d'amende.

Le tribunal a, naturellement, ordonné l'exécution immédiate du condamné défilant Savary, Charles-Joseph, condamné, en outre, à la contrainte par corps, pendant 6 mois, à défaut de paiement.

UN MANIFESTE DE M. JULES FERRY

Voici la circulaire que M. Jules Ferry, député, conseiller général sortant, adresse aux électeurs du canton du Thillot :

Messieurs et chers concitoyens, Je viens vous demander le renouvellement du mandat dont vous m'avez honoré par la première fois, il y a quinze ans, et que depuis lors, à deux reprises, vos suffrages à peu près unanimes ont confirmé.

L'encre de ces quinze années est sous vos yeux, chacun peut le juger. Le département des Vosges a-t-il eu raison de remettre la direction de ses affaires en des mains républicaines? Ce sont les faits qui répondent. Il nous semble que votre gestion financière avisée et rigoureuse, un service veinal largement pourvu, soigneusement surveillé et amélioré, un réseau de chemins de fer l'accessoirement accru, ouvrant à l'agriculture et à l'industrie des débouchés nouveaux, un développement scolaire qui s'est étendu de nos belles écoles normales aux plus humbles écoles de hameaux, conservant ainsi à notre département, au milieu de l'émulation générale, sa place d'honneur traditionnelle parmi les promoteurs les plus zélés de l'éducation populaire, enfin un souci particulier de l'enseignement agricole, dont l'avenir est si étroitement lié à la prospérité de notre région; que tant de résultats acquis, incontestés et incontestables marquent dignement le rôle de votre Conseil général républicain et justifient la confiance du pays.

Mais vous savez, messieurs et chers concitoyens, que l'heure présente il ne s'agit, pour ceux qui nous combattent, ni d'intérêts locaux ni d'affaires départementales. C'est à une manifestation politique que les partis monarchiques, coalisés sur toute l'étendue du territoire, convient le corps électoral.

Ces infatigables perturbateurs de la paix publique, ces prétendus conservateurs qui n'ont à offrir à une nation laborieuse et épuisée, affamée d'ordre et de travail qu'une série de révolutions nouvelles en perspective, se flattent d'arracher au suffrage universel, sur le terrain des élections départementales, un vote anti-républicain.

Cette prétention factieuse vous dicta votre devoir, chers concitoyens. Bien qu'en ce canton les candidats de la monarchie désertent le combat, il faut voter et faire voter. La négligence serait comptée comme une défection. Il faut que le canton du Thillot manifeste une fois de plus, avec éclat, sa fermeté républicaine. Il le fait dans l'intérêt de la République qu'on outrage, du pays que l'on agite, du travail national que les menées monarchiques alarment et compromettent. A ce devoir, je le sais, vous ne faillez pas.

Quant à moi, vous pouvez compter, mes chers concitoyens dans l'avenir, comme dans le passé, sur mon dévouement absolu et infatigable. Jules Ferry.

Les guerres inévitables

On lit dans le Matin : « La lettre de Vienne que nous avons publiée hier a provoqué l'intéressante communication suivante que nous adresser un de nos amis : »

Pour la première fois, le ministre des affaires étrangères de l'Italie est admis à l'audience des chanceries impériales. C'est un honneur que M. Mancini sollicite vainement, et que la confiance des empereurs réservait au comte de Robilant.

« Cependant, l'accord formel, explicite, entre l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche ne date ni du rétablissement par notre Chambre française du traité de navigation élaboré par M. Rouvier, ni même de l'arrivée de M. de Robilant aux affaires. C'est M. Mancini, qui, en 1883, déclara solennellement au Parlement italien qu'une entente complète veuait

être établie, en vue de certaines éventualités, entre l'Italie et les deux grands empires du centre. »

Cette triple alliance de 1883 relâcha naturellement ses liens, lorsque cessèrent les circonstances qui l'avaient motivée. Il semble aujourd'hui que les mêmes circonstances renaissent; M. de Robilant n'a qu'à recouler la trame subtile ourdie par son prédécesseur.

A la veille d'événements qui peuvent devenir graves, il importe que l'opinion française ne s'égare, ni en paniques, ni en illusions.

Il importe aussi qu'elle ramène au jeu déplorable qui consiste à chercher des fautes ou des trahisons imaginaires, alors que la politique européenne suit son cours, pour ainsi dire fatal, dont l'habileté des hommes d'Etat peut retarder et non empêcher les effets.

Les trois empires et l'Angleterre

Dans la situation actuelle de l'Europe, une série de guerres paraît inévitable. L'équilibre européen n'est qu'un leurre. L'Europe vit dans un état violent que de grands duels seuls peuvent liquider.

Une guerre entre l'Autriche et la Russie ne peut être prévenue par aucune force humaine. Elle faillit éclater en 1883. L'entrevue de Skiernewicz et celle de Kremser l'ont fait ajourner. Elle aura lieu demain ou dans dix ans, mais elle aura lieu. Il n'y a pas d'autre débouché possible au conflit d'intérêt ouvert dans les Balkans.

De même, il est fatal que l'Allemagne se trouve engagée dans cette guerre, du côté de l'Autriche, parce que l'Autriche ne se trouve en rivalité avec la Russie, que par la volonté de la Prusse.

Enfin la Russie et l'Angleterre, depuis 1870, c'est-à-dire depuis la dénonciation du traité de Paris, sont en Asie dans un état de guerre latent, mais permanent.

La Russie a donc trois grandes guerres en perspective, auxquelles elle ne peut échapper. Les subira-t-elle toutes trois ensemble séparément? Cette nouvelle guerre de Trente ans aura-t-elle la forme d'une mêlée unitaire ou se fera-t-elle par périodes? C'est une question relativement secondaire.

Hostilité de l'Italie

Par la force des choses, la France se trouvera naturellement alliée de la Russie, car, du jour où l'Allemagne se sera engagée dans une guerre quelconque, la France ne pourra se désintéresser de l'issue de la lutte. Ses frontières ouvertes du côté de l'Est lui défendent la neutralité.

Donc, les empires alliés d'Allemagne et d'Autriche ont dû chercher à paralyser, autant que possible, l'action de la France. C'est alors qu'ils ont accepté l'aide offerte par l'Italie.

L'Italie a toujours senti le besoin d'un protectorat étranger. Napoléon III lui manquant, elle s'est aussitôt tournée vers son vainqueur, vers le plus fort, c'est-à-dire l'Allemagne. L'affaire de Tunisie, regardée par les Italiens comme une grave injure faite par la France à des droits qu'ils considéraient comme sacrés, a facilité les combinaisons de la Consulta.

En effet, jusque là, la grande partie du peuple italien demeurait attaché à la France par les liens de la gratitude, tandis que l'opinion révolutionnaire dans la péninsule continuait à revendiquer à l'Autriche les provinces dites *irredentes* du Trentin et du Trieste.

Les partis italiens

Après l'affaire de Tunis, les irrédentistes n'ont pas désarmé du côté de l'Autriche; mais ils ont cessé d'aimer la France. Certes on ne pourrait associer les armées italiennes aux armées autrichiennes, et M. de Bismarck ne se fait aucune illusion à cet égard; mais on pourra, sans heurter le sentiment public, diriger sur les Alpes françaises, les corps alpins et les bersagliers. Une alliance directe avec l'Autriche était impossible; une alliance dirigée contre la France est devenue possible.

Lorsqu'en 1883 s'est présentée l'hypothèse d'une guerre austro-russe, ou l'Allemagne prenait parti pour l'Autriche, M. Mancini a donc réussi à faire agréer ses services, non pas contre la Russie, mais ce qui revenait au même, contre la France. C'était sa revanche de Tunis.

Trois irrédentistes!

En Italie, tous les partis sont irrédentistes, c'est-à-dire que tous les partis revendiquent des provinces appartenant à d'autres puissances. Les partis révolutionnaires, fidèles à une vieille tradition revendiquée à l'Autriche Trente et Trieste. Les conservateurs, ceux qui se rattachent à la cour, reviennent à l'intégrité du patrimoine de l'Etat, c'est-à-dire à la Savoie. Depuis le protectorat tunisien, les partis révolutionnaires ne s'opposent plus sérieusement à la revendication du parti de la cour.

La chute de M. Mancini

M. Mancini est tombé sur l'échec de sa politique africaine, non pas sur l'échec de son alliance avec les empires. Il est tombé parce que le Madhi a égaré Gorjon et pris Kharthoum au moment où les Italiens descendaient à Massaouah pour se joindre aux Anglais et gagner comme récompense de leur concours la Tripolitaine.

On a mis à sa place l'homme lige de l'Autriche et de l'Allemagne, le comte de Robilant.

M. de Robilant

On attribue à ce général diplomate une origine royale. Il aurait dans les veines le sang du roi Charles-Félix, et, par là, il serait, plus encore que la branche de Carignan qui, depuis Charles-Albert occupe le trône, un vrai Savoie, un Savoie pur sang.

Ses carrières militaires ont été faites aux guerres dites de l'indépendance. Il a donc donné tous les gages nécessaires à la révolution unitaire de l'Italie. Comme directeur de l'école militaire de Piémont, il a acquis dans l'armée une situation prépondérante. Enfin, comme ambassadeur d'Italie à Vienne, il a conquis les bonnes grâces de l'Autriche et celles de la Prusse.

Il était tout désigné pour servir mieux que M. Mancini la politique tout allemande de la reine Marguerite. Piémontais, patriote piémontais, il servait ainsi les secrets convoitises du roi Humbert, s'occupant avant tout, sur les terres abandonnées par son père à Napoléon III.

Enfin la confiance absolue des empereurs a permis d'admettre M. de Robilant à ses entretiens de Gastein, dont M. Mancini, à son grand désespoir, s'était vu écarté.

Récompenses promises

De quoi s'agit-il donc?

Au cas où la guerre éclaterait entre la Russie et les deux empires du centre, il s'agit d'immobiliser du côté des Alpes la plus grande partie possible de l'armée française, afin que l'Allemagne soit obligée de diriger, du côté du Rhin, la plus petite partie possible de son armée occupée à la frontière de Pologne.

Il s'agit enfin de promettre aux patriotes italiens un bon prix de la guerre, c'est-à-dire Nice et la Savoie, pour qu'ils se tiennent tranquilles et ne se jettent par sur Trente et Trieste, pendant que l'Autriche combattra sur le Danube.

Tel était le problème.

La France risque de perdre sa frontière des Alpes après avoir perdu sa frontière du Rhin. La récompense promise en tout cas à l'Italie, victorieuse ou vaincue, c'est Nice et la Savoie. Déjà, en 1865, l'Italie n'a eu besoin de vaincre, ni à Gastoza, ni à Lissa pour recevoir la Vénétie.

Moins en 1886 ou 1887, la France n'aura plus contre elle, on doit l'espérer du moins, l'Espagne, qui en 1883 était, elle aussi, engagée dans l'alliance et elle sera libre du côté des Pyrénées.

Tel est l'exposé succinct et brutal des faits : telle est dans sa nudité, la situation de la France devant l'Italie et devant l'Europe.

Mais, si ces guerres sont inévitables, elles ne sont probables que tout à fait imminentes; et il est probable que les efforts combinés de M. de Bismarck et de M. de Giers en ajourneront encore une fois le désastreux éclat.

L'orgie française

Le procès Crawford-Dilke qui vient de se dérouler à Londres, devant la cour des divorces, prouve une fois de plus que les reproches d'immoralité dont les Anglais nous accablent, peuvent être renvoyés.

Si les révélations de la *Pall Mall Gazette* nous ont édifiés naguère sur la corruption des viveurs londoniens, les dépositions de Mme Crawford et de Mme Rogerson nous permettent d'apprécier ce qu'il y a de dévergondage sous l'apparente austérité des hautes classes britanniques.

Nous ne concluons pas du particulier au général pour dire que toutes les grandes dames anglaises ressemblent à Mme Crawford, et que tous les hommes d'Etat de l'autre côté de la Manche s'amuse à la façon de sir Charles Dilke; mais il faut convenir que ces scandales rejettent sur la société de Londres et nous donnent le droit de juger sévèrement les censeurs qui ont si souvent tonné contre les vices parisiens. On dira peut-être que sir Charles Dilke, qui vient très fréquemment en France et qui possède au Cap-Brun, près Toulon, une splendide villa, a contracté parmi nous les mœurs plus que légères révélées par les débats du procès Crawford. On l'a insinué à l'audience et un juge a qualifié « d'orgie française » une partie de plaisir renouvelée d'Apulie et de l'Ancien-Or.

La justification est misérable et ce que les écrivains anglais nous ont appris des mœurs de leur pays, nous autorise à déclarer qu'en fait de débâches, nos voisins sont depuis longtemps nos rivaux et nos maîtres.

Et ce n'est pas seulement dans la haute et dans la basse classe que le vice fait là-bas des ravages; la classe moyenne a aussi ses scandales, et dans ses *Notes sur l'Angleterre*, empreintes pourtant de bienveillance, Taine rapporte ce qui suit : « Deux gros négociants, qu'on me cite, viennent dernièrement, dans une grande ville, débarquant chacun dans un certain outdrot, avec quarante livres sterling, s'y enferment, n'en sortent ni jour ni nuit et s'occupent à boire dans les intervalles. C'est ce que les matelots, arrivant au port, appellent tirer une bordée. Dans leurs familles, on les croyait à la campagne. Au bout de huit jours, on les avertis qu'ils quarts-vingts livres sont mangés et ils repartent. Dans la « middle class », ajoute Taine, intermédiaire entre les gentlemen et les gens occupés de travaux manuels, mainte jeune fille s'accorde de libertés singulières; par exemple, elle va trouver chez lui le jeune homme qu'elle préfère. Sur ce point, j'ai su d'originaux détails scabreux et qui n'ont point leur contrepartie en France. »

Sans doute, chez nous, les jeunes filles de la petite bourgeoisie sont plus surveillées, mais aussi elles sont plus intactes. Je ne sais pourquoi; mais, en considérant cette belle société toujours par delà la tête humaine et le buste florissant, j'arrive à toucher la croupe bestiale et fangeuse.

Il y a près de vingt ans que Taine traçait ce tableau, et les révélations toutes récentes des journaux de Londres nous prouvent qu'il est encore vrai. Certes, les vices de nos voisins ne nous enlèvent pas les nôtres et nous sommes loin de réclamer pour nous, Français, le prix de vertu.

Nous voulons constater seulement que, sous leur affectation de pudicité, que, sous leur rigueur de surface, les Anglais cachent une dépravation plus intense, plus profonde que la nôtre. Ils ont sur nous l'avantage de l'hygiène; si, leur secret ce que nous mettons une sorte de coquetterie à publier; nous sommes des fanfarons de vices et l'on nous prend au mot. On n'a pas de peine à découvrir nos faiblesses, nous sommes les premiers à les révéler au monde entier, tandis que les Anglais cachent les leurs et n'en conviennent jamais, alors même que des indiscretions, comme celles de la *Pall Mall Gazette*, ou des débats publics, comme ceux du procès Crawford-Dilke, font le jour sur leurs déportements.

On en pourrait dire autant des Américains, dont le puritanisme s'effarouche de nos libres mœurs, mais qui ont des appétits autrement violents, des passions autrement redoutables que les nôtres. Seulement, ils les satisfont à huis-clos, en petit comité, sans apparat. En public, dans les salons surtout, ils sont d'un pudibond à rendre des points aux Anglais les plus gourmés. A Boston, à Philadelphie, notamment, il faut apporter dans son langage une réserve dont on n'a pas idée à Londres, et la *Saturday-Review* nous apprenait l'autre jour que s'il arrive, dans un roman anglais, que l'héroïne se casse la « jambe » ou la « clavicle », le libraire américain qui publie une contrefaçon de ce roman, l'expurge de ces mots odieux, pour ne pas effaroucher sa clientèle ! Tartufe, après avoir passé le détroit, a traversé l'Atlantique.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

EXPOSITION GÉOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE D'ANVERS

Voici les lignes que *Le Patriote d'Anvers* consacre à la partie de cette exposition qui se rapporte à l'industrie lainière. Non seulement ces détails sont intéressants à lire, mais aussi nous nous demandons s'il n'y aurait pas là, pour notre commerce local